



Le porte-parole du gouvernement : «L'ère du financement non conventionnel est révolue»

La planche à billets, c'est fini...

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4813 - Lundi 24 juin 2019 - Prix : 10 DA

Brandissant des drapeaux amazighs vendredi à Alger

Des manifestants placés sous mandat de dépôt

Page 24

Retard dans la mise sur le marché de traitements innovants contre la maladie

Grave perte de chance pour les malades du cancer

Page 2

● Béjaïa

Les anciens commerçants et artisans des Quatre-chemins en colère

Page 24

Opération pas facile, risquant de prendre énormément de temps

Une «Task force» pour récupérer l'argent transféré à l'étranger ?



Ph/E. Soraya/J. A.

Pour tenter de récupérer l'argent transféré à l'étranger, la juriste, Hind Benmiloud, a indiqué que «ce n'est pas une chose facile, il faut constituer des dossiers solides pour pouvoir condamner ces personnes responsables et espérer confisquer leurs biens». De son côté, l'économiste, Mohamed Boukhari, appelle à la création d'une «Task force», une équipe d'experts dans différents domaines qui auront comme objectif la récupération de cet argent détourné. [Lire page 2](#)

● Conseil de la nation

Le projet de loi sur les activités spatiales aujourd'hui devant les sénateurs

Page 4

Collectivités locales

«L'année 2020 sera sans communes déficitaires»

Page 3

«Ateliers bouffée d'art»

Ahmed Stambouli expose ses dernières œuvres

Page 13

Opération pas facile, risquant de prendre énormément de temps

Une «Task force» pour récupérer l'argent transféré à l'étranger ?

■ Pour tenter de récupérer l'argent transféré à l'étranger, la juriste, Hind Benmiloud, a indiqué que «ce n'est pas une chose facile, il faut constituer des dossiers solides pour pouvoir condamner ces personnes responsables et espérer confisquer leurs biens». De son côté, l'économiste, Mohamed Boukhari, appelle à la création d'une «Task force», une équipe d'experts dans différents domaines qui auront comme objectif la récupération de cet argent détourné.

Par Thinhinene Khouchi

Invités hier au forum d'«El Moudjahid», l'économiste et la juriste ont eu à répondre à des questions qui occupent l'opinion publique depuis des années, à savoir, si l'argent détourné et transféré à l'étranger peut être récupéré ? Quelles sont les démarches qu'il faut suivre ? Combien de temps prendra cette action ? Qui a le droit et l'obligation de récupérer cet argent détourné par des politiciens, hauts responsables et des hommes d'affaires aujourd'hui en prison ?... À ces questions, les deux invités ont eu deux propositions différentes. Pour Hind Benmiloud avocate à la Cour suprême et au Conseil d'Etat, spécialisée en droit des affaires « tenter de récupérer cet argent est possible mais «il est indispensable d'avoir des dossiers bien constitués pour pouvoir effectivement espérer rapatrier les fonds et les transférer vers l'Algérie, ce n'est pas une chose facile, il faut qu'on arrive à négocier avec ces personnes responsables de corruption pour nous donner des informations et donc ce n'est pas une tâche facile». Aujourd'hui «il faut se focaliser sur comment utiliser tous les moyens pour stopper et signaler ces agissements illicites», insistera l'avocate. Elle a indiqué qu'il ne fallait pas laisser trainer ces affaires de corruption et qu'il fal-



Ph.L. Soraya/J.A.

lait rapidement les signaler. «Vous êtes venu, pris une fonction publique, vous avez signé une déclaration d'honneur, vous êtes arrivé avec un appartement et au bout de cinq ans, vous vous retrouvez avec un patrimoine énorme ! C'est à ces gens-là qu'il faut demander des comptes, comment ont-ils fait pour acheter des villas à ce montant-là ? Ce sont ces questions-là qu'il faut poser». Elle poursuivra que «dans tous les pays du monde dès qu'il y a une différence dans le niveau de vie d'une personne, on commence à se poser des

questions et à chercher d'où vient cet argent, sauf en Algérie. Il faut donc faire des enquêtes pour comprendre d'où vient tel ou tel patrimoine», indique l'invitée du forum, précisant que «ça c'est un travail qui doit être fait par les juges». Enfin, Hind Benmiloud a appelé les «lanceurs d'alerte» à continuer de dénoncer la corruption et les corrupteurs. «Avant, les lanceurs d'alerte risquaient gros». En effet, ils devaient fuir le pays de peur de se faire tuer et de se retrouver d'une manière ou d'une autre derrière les barreaux, à l'image d'un haut cadre de la Sonatrach

qui a dû fuir le pays après avoir signalé et dénoncé des malversations au niveau de Sonatrach. Aujourd'hui il faut que les gens qui travaillent dans les sociétés dénoncent ce genre de pratiques. En outre, Benmiloud a appelé à la préservation des entreprises économiques appartenant à des hommes d'affaires ou hauts responsables, aujourd'hui en prison car «si ces entreprises coulent, ce sont des millions d'algériens travailleurs et travailleuses qui vont se retrouver à la rue, il y a des mécanismes de redressement de ces sociétés, il faut les préserver». De son

côté, Mohamed Boukhari, économiste, expert en finances et enseignant à l'université d'Alger 3 a indiqué à ce propos qu'«aujourd'hui il y a une volonté politique à récupérer l'argent détourné, j'espère que cette politique se poursuivra». Afin de commencer à traquer cet argent dérobé, «il faut d'abord identifier les personnes, les montants et la destination première de cet argent». Enfin, l'expert en finances a proposé une solution qui peut aider à rapatrier l'argent transféré à l'étranger, à savoir la création d'une «Task force», une équipe qui sera constituée d'experts, avocats, juristes, économistes... et qui sera chargée de trouver qui est responsable de ce détournement d'argent à l'étranger et la destination de cet argent afin de le récupérer. Enfin, notons qu'une force opérationnelle, appelée «Task force» en anglais, est une forme d'organisation temporaire créée pour exécuter une tâche ou activité donnée. Dans le monde militaire, et notamment dans les forces spéciales, les task forces désignent des unités établies pour un objectif précis et qui réunissent des hommes d'unités différentes. Le but de ces task forces est de créer des unités autonomes s'affranchissant des contraintes et lenteurs bureaucratiques.

T. K.

Retard dans la mise sur le marché de traitements innovants contre la maladie

Grave perte de chance pour les malades du cancer

La médecine avance à toute vitesse. On sait aujourd'hui traiter le cancer avec des médicaments qui apportent des améliorations spectaculaires de l'état de santé des patients, qui prolongent ou assurent leur survie. Mais ces nouveaux médicaments coûtent cher, très cher et notre système de santé a du mal à absorber les coûts. Résultat, certains traitements ne peuvent pas être prescrits alors qu'ils sont disponibles dans d'autres pays. Une véritable perte de chance pour nos cancéreux, déjà démunis face à cette pathologie grave. Même si les responsables se succèdent pour affirmer que la mise en œuvre du plan national contre le cancer avance bien, les malades continuent de souffrir des complications de cette maladie et de l'absence d'une bonne prise en charge médicale. L'estimation reste de fait très en deçà de la réalité car le problème épineux de la prise en charge thérapeutique des cancéreux, peine encore à être résolu. Avec 50 mille nouveaux cas enregistrés chaque année, il est urgent de

trouver des solutions pour améliorer le traitement des patients notamment en ce qui concerne l'immunothérapie, une thérapie innovante, efficace et qui a déjà fait ses preuves. Dans ce sens, le chef d'unité Homme au Centre Pierre et Marie Curie Alger, le P Esma Kerboua a déploré le retard enregistré dans l'introduction de l'immunothérapie sur le marché local, et ce en dépit de son enregistrement, en juin 2018, par le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière. «Destinée à une catégorie précise de cancéreux, l'immunothérapie devait être introduite courant 2019, mais les malades n'ont pas encore bénéficié de ce traitement», a affirmé la spécialiste en marge de la deuxième édition du séminaire nord-africain sur trois types de cancers (poumons-sein-prostate) «2nd Oncology Summit en North Africa 2019». Et d'ajouter que «ce traitement est l'une des innovations scientifiques dont l'efficacité a été prouvée en termes de prise en charge de certains types de cancers et qui a donné de bons résultats dans

les pays développés». Rappelant l'enregistrement de près de 2 900 nouveaux cas de cancer de poumons au niveau national chaque année, le P Kerboua a souligné que ce type de cancer qui, au cours des dernières années, touchait principalement les hommes, présente un taux élevé chez les femmes qu'elles soient fumeuses ou non, à cause du tabac et d'autres facteurs liés à l'environnement. Concernant le tabagisme, facteur principal du cancer des bronches, le P Kerboua a déploré dans son intervention la faible application sur le terrain des textes de loi promulgués pour prévenir ce phénomène, citant à cet égard la loi sanitaire de 2018 et les différents décrets ministériels. S'appuyant sur des études réalisées par le ministère de la Santé, l'intervenante a rappelé que ce type de cancer est répandu, en particulier, chez la tranche d'âge (+60), relevant, d'après d'autres études, que la première cigarette est consommée dès l'âge de 06 ans et que 13% des élèves du cycle moyen sont des fumeurs, avant d'insister sur «la prévention

et la lutte contre le tabac». Par ailleurs, le P Kamel Benakila, spécialiste en chirurgie oncologique à l'Etablissement hospitalo-universitaire (EHU) Mohamed Lamine-Debaghine (ex-Maillot) de Bab El Oued (Alger) a affirmé que «l'amélioration des moyens de dépistage a contribué au dépistage précoce du cancer de la prostate», rappelant, dans ce cadre, le rôle du plan national de lutte contre le cancer et les efforts des associations scientifiques dans la mise en place d'un protocole de traitement pour le dépistage de ce genre de cancer à partir de 50 ans et plus. Appelant les membres des familles ayant enregistré des cas de ce cancer à se faire dépister dès l'âge de 45 ans en vue d'éviter sa propagation, il a affirmé que le traitement de ce type de cancer au premier stade avait donné des résultats très encourageants grâce à la chirurgie et la radiologie, deux techniques bien maîtrisées par les spécialistes algériens. Rappelant le taux d'atteinte de ce type de cancer qui varie entre 13 et 14/100 000 habitants

au niveau national, le même intervenant a souligné que le cancer de la prostate occupait la 4^e place sur la liste des cancers répandus en Algérie après les cancers du colorectal, des poumons et de l'estomac. Le P Marc Denis, spécialiste en biochimie et biologie moléculaire et le P Jean-François Morère, spécialiste d'oncologie médicale, (France) ont qualifié les nouveautés scientifiques ayant couronné récemment le congrès international du cancer de «très encourageantes», notamment l'immunothérapie, considérée comme une nouvelle technique de renforcement de l'immunité du corps et parmi les techniques médicales de pointe qui cible la cellule cancéreuse qui touche les bronches. Ce genre de traitement innovant n'a pas contribué seulement à prolonger de six fois l'espérance de vie du patient, mais sert de référence pour les scientifiques pour développer, sur le long terme, des traitements anti-cancer.

Meriem Benchaoua

Le porte-parole du gouvernement : «L'ère du financement non conventionnel est révolue»

La planche à billets, c'est fini...



PH. R.

■ Assurant que «le gouvernement avait pris des mesures devant permettre au pays d'éviter les risques qui pourraient porter préjudice à l'économie nationale», Hassane Rabehi, ministre de la Communication et porte-parole du gouvernement, a affirmé hier que «l'ère du financement non conventionnel est révolue».

Par Par Lynda Naili

Hier, en marge du lancement d'un programme de formation sur l'environnement au profit des journalistes, Hassane Rabehi a clairement soutenu que l'ère du financement non conventionnel adopté par l'Algérie depuis quelques années «était révolue». A ce titre, excluant définitivement

le maintien du recours à la planche à billets déclenchée en 2017 par l'ex-Premier ministre Ahmed Ouyahia, le porte-parole du gouvernement estimera que «la préservation du pays, de l'économie et ses institutions nationales est la responsabilité de tout un chacun».

Depuis fin novembre 2017, l'Algérie, qui avait refusé d'avoir recours à l'endettement extérieur, a fait tourner la planche à billets à plein régime, comme mesure «exceptionnelle d'une durée de cinq années maximum», en vue de faire face à un déficit budgétaire et à un endettement intérieur conséquent, et ce, malgré la réticence exprimée par la Banque d'Algérie (BA) et en dépit des voix alarmistes des experts économistes en raison, notamment, du risque inflationniste qui en découlerait. Et pour cause, à la première annonce d'un recours au financement non conventionnel, les experts économistes se sont élevés pour dire que la planche à billets est une arme à double tranchant, et que même si elle pouvait répondre au déficit budgétaire, elle ne résout pas pour autant la crise budgétaire qui, elle, nécessite «des réformes en mesure d'équilibrer à terme les budgets». Des réformes à l'instar de celles

des subventions, du système fiscal et bancaire ainsi que la réforme de l'environnement des affaires «pour pouvoir créer de la richesse indépendamment des cours des hydrocarbures».

Sauf que vu leur acharnement, les décideurs de l'époque ont occulté toutes ces considérations, et amendèrent la loi sur la monnaie et le crédit, introduisant le financement non conventionnel au profit du Trésor public en novembre 2017. A tel point qu'en l'espace d'une année seulement, la Banque d'Algérie a créé de cette manière plus de 4 005 milliards de dinars, soit près de 34 milliards de dollars.

A ce propos, selon la dernière note de la Banque d'Algérie, sur les 6 556,2 milliards de DA (mds DA), mobilisés par le Trésor auprès de la Banque d'Algérie (BA) au titre de la mise en œuvre du financement non conventionnel entre la mi-novembre 2017 et fin janvier 2019, 3 114,4 mds de DA ont été injectés dans l'économie, soit près de la moitié. Selon la note qui fait le point sur la mise en œuvre de ce financement, un solde de 945,1 mds de DA est abrité au compte du Trésor auprès de la BA et donc non encore injecté dans l'économie. Un montant de 656,7 mds de DA est logé dans le compte du

Fonds national d'investissement (FNI) auprès du Trésor dans la perspective de son utilisation, en fonction des besoins avérés, alors qu'un montant de 1 830 mds de DA fait l'objet d'une stérilisation par la Banque d'Algérie, à travers ses différents instruments. Sur l'encours global mobilisé (les 6 556,2 mds de DA), un montant de 2 470 mds DA a servi au financement du déficit du Trésor, au titre des années 2017 et 2018 et partiellement au titre de l'exercice 2019, selon la BA. Un montant de 1 813 mds DA a, d'autre part, contribué au remboursement de la dette publique à l'égard des entreprises nationales Sonatrach et Sonelgaz, ainsi qu'au financement du remboursement de l'emprunt obligataire pour la croissance. En outre, 500 mds DA ont été destinés à la Caisse nationale des retraites (CNR) pour le refinancement de sa dette à l'égard de la Cnas. Selon la même source, ce financement a permis également d'alimenter le Fonds national d'investissement (FNI) d'un montant de 1 773,2 mds de DA, destiné aux opérations de financement des programmes de logements AADL, du déficit de la CNR et de projets structurants.

L. N.

Collectivités locales

«L'année 2020 sera sans communes déficitaires»

Le directeur général des Collectivités locales au ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Mohamed Ferrari, a annoncé, dimanche à Alger, l'adoption par le ministère d'un «nouveau type d'accompagnement» destiné aux communes en vue d'éviter, à l'avenir, tout déficit financier, affirmant que «l'année 2020 sera sans communes déficitaires». Dans une déclaration à l'APS, M. Ferrari a indiqué que le traitement, par le Fonds de solidarité des collectivités locales, du déficit financier enregistré au niveau de certaines communes au

cours des dernières années se faisait «en aval, soit après son enregistrement», affirmant que le ministère «adoptera cette année un nouveau type d'accompagnement» afin d'éviter les cas de déficit. «Cette opération permettra au ministère d'éviter, à l'avenir, tout déficit au niveau des communes, à travers des mesures en amont et prospectives prises par les services du ministère à partir d'un système informatique centralisé pour la gestion des budgets des communes», a précisé le même responsable, relevant que ledit système permet de s'enquérir de l'état réel des recettes et dépenses de chaque commu-

ne au niveau national, prévoir les cas de déficit possibles et d'assurer l'intervention du ministère selon une vision prospective. Dans ce sillage, il a souligné que le ministère «prévoit une année (2020) sans communes déficitaires». S'agissant des communes souffrant de blocage de leurs Assemblées locales, M. Ferrari a indiqué que «la loi est claire pour ces cas et confère aux walis les prérogatives de prendre en charge la gestion des affaires nécessaires dont a besoin le citoyen au niveau de ces communes jusqu'à leur déblocage». Le directeur des Collectivités locales a rappelé

que le gouvernement avait tenu la semaine dernière une réunion au cours de laquelle il a été décidé d'instaurer la décentralisation de certaines tâches importantes au niveau du ministère de l'Habitat, lesquelles seront gérées par les walis, notamment les modalités relatives à l'octroi et la délivrance du certificat d'urbanisme, l'octroi de l'agrément pour l'exercice de la profession de promoteur immobilier et d'agent immobilier, et autres activités centrales, ajoutant que cette opération «sera suivie par d'autres au niveau de tous les secteurs».

Yanis F.

Début à Alger des travaux du séminaire régional L'interdiction des armes chimiques sous diagnostic

LES TRAVAUX du séminaire régional sur «la convention d'interdiction des armes chimiques et la gestion de la sûreté et la sécurité chimiques», organisé conjointement par le ministère de la Défense nationale (MDN) et l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC), ont débuté hier au Cercle national de l'armée à Béni Messous, et ce, dans le cadre de l'échange d'expériences en matière de traçabilité des produits chimiques, de la sûreté et de la sécurité des installations industrielles. Les travaux de ce séminaire de deux jours ont été inaugurés au nom du général de corps d'armée, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, par le général-major Ferhah Mehena, directeur des Services financiers du ministère de la Défense nationale, en présence du directeur de la coopération internationale de l'OIAC, Rohan Perera, des représentants des pays membres de l'Organisation et des instances nationales, ainsi que des experts algériens (civils et militaires) et étrangers. Dans son allocution d'ouverture, le général-major Ferhah a mis l'accent sur le rôle pionnier de l'Algérie dans l'application de la Convention d'interdiction des armes chimiques, affirmant que depuis l'entrée en vigueur de la Convention en 1997 à ce jour, l'Algérie «a œuvré, en tant que membre du Conseil exécutif, pour une application rigoureuse de la convention et milite pour la promotion et le renforcement de la position de l'Afrique au sein de l'organisation, en défendant vigoureusement les intérêts et préoccupations de notre continent sur la scène internationale». Il a rappelé, dans ce cadre, que l'Algérie avait organisé plusieurs activités dont «la session régionale sur les systèmes de transferts de la convention», organisée la veille de la visite, en septembre dernier en Algérie, du directeur général de l'OIAC, Fernando Arias. Pour sa part, le Secrétaire exécutif de la commission ministérielle en charge de l'application de la convention d'interdiction des armes chimiques, le colonel Belhadj Boualem, a indiqué que cette rencontre «encouragera la mise en œuvre des engagements des pays africains pour la réalisation des objectifs de la convention et la mise en place d'une vision d'avenir pour le monde, fondée sur l'utilisation pacifique de la chimie». La rencontre a également pour objectifs de développer la notion de sécurité et de sûreté en matière de suivi des traces des produits chimiques. De son côté, le directeur de la coopération internationale au niveau de l'organisation a affirmé que «la formation en matière d'élimination des risques qui constituent une menace sur la sécurité et la sûreté dans les industries chimiques est nécessaire en vue de prévenir les incidents dus à la mauvaise utilisation des produits chimiques».

M. L.

Conseil de la nation

Le projet de loi sur les activités spatiales aujourd'hui devant les sénateurs

■ Le Conseil de la nation poursuivra ses travaux, aujourd'hui, en séance plénière consacrée à la présentation et au débat du texte de loi relatif aux activités spatiales, a indiqué dimanche, un communiqué de la chambre haute du Parlement.

Par Hania F.

Le ministre des Relations avec le Parlement répondra, lors de cette séance, aux interventions des membres du Conseil de la nation autour de ce texte de loi adopté par l'Assemblée populaire nationale (APN), le 24 février dernier. Ce texte consacre «le monopole exclusif» de l'Etat sur les activités spatiales et «l'obligation d'instituer un registre national pour l'immatriculation des objets spatiaux lancés dans l'espace extérieur». Structurée en 24 articles, cette loi intervient en vue de couvrir les aspects liés à la prévention des risques spatiaux et à l'intervention en cas de survenance d'un sinistre. Ces aspects qui n'étaient pas prévus dans la législation nationale, complèteront ainsi les dispositions de la loi 04-20 du 25 décembre 2004 relative à la prévention des risques majeurs et à la gestion des catastrophes dans le cadre du développement durable. L'article 2 du projet de loi énonce que l'activité spatiale est exercée dans le respect des principes de «l'utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique au service du développement durable et



du bien-être de la communauté, de sécurité des personnes et des biens, de protection de la santé publique et de l'environnement pour un développement socio-économique national durable et du respect des engagements internationaux de l'Algérie». Les activités spatiales sont, selon

l'article 3 du texte de loi, «les activités d'étude et de conception, de fabrication et de développement, de lancement, de vol ou de guidage, de maîtrise et de retour d'objets spatiaux». L'exposé des motifs explique, par ailleurs, que l'Algérie, s'est dotée en 2002, de l'Agence spatiale algérienne (ASAL), établissement national à caractère spécifique, chargé de la conception et de la mise en œuvre de la politique nationale pour la promotion et le développement de l'activité spatiale nationale. L'Agence «met en œuvre le Programme spatial national (PSN), adopté par le gouvernement en 2006, définissant la stratégie nationale de développement de l'activité spatiale». Ce programme s'appuie sur «un plan d'actions qui identifie les projets d'applications spatiales, les projets de systèmes spatiaux les mieux adaptés aux préoccupations nationales, les projets de réalisation d'infrastructures spatiales et d'acquisition d'équipements spécifiques, et l'ensemble des moyens et ressources contribuant au succès de sa mise en œuvre», souligne-t-on de même source. H. F./APS

Opération «plan bleu» à Médéa

Plus de 37 000 enfants ciblés

Plus de trente-sept mille enfants issus des différentes communes de la wilaya de Médéa, vont bénéficier de virées en bord de mer et d'accès, à titre gracieux, aux structures aquatiques de la région, dans le cadre de l'opération «plan bleu», a-t-on dimanche auprès du directeur de la jeunesse et des sports (DJS).

L'opération «plan bleu», dont le coup d'envoi officiel a été donné dimanche à l'occasion de l'inauguration de la piscine

semi-olympique de la daïra d'Ouled-Antar, à 82 km au sud-ouest de Médéa, offre l'opportunité aux enfants et aux adolescents de la wilaya de bénéficier de l'une des deux formules proposées à la faveur de ce plan, a indiqué à l'APS Kamel Kainou. La première formule, consistant à l'accès aux structures aquatiques, déjà opérationnelles au niveau de la wilaya, au nombre de sept piscines, prévoit la prise en charge de pas moins de 25 mille

enfants et adolescents, a expliqué le même responsable, précisant que des dispositions ont été prises dans ce sens afin de garantir le transport des enfants vers ces structures d'accueil. L'autre formule concerne, selon le DJS, les virées en bord de mer au profit d'environ 12 mille enfants, avec comme destination les plages côtières de la wilaya de Tipaza, à raison d'une vague quotidienne de 200 à 300 enfants, a-t-il ajouté. Des bus, affectés

par les communes ou en location auprès de transporteurs privés, vont assurer les rotations prévues, à cet effet, en direction des villes côtières choisies pour l'accueil de ces estivants, a fait savoir le DJS. Il a encore précisé que l'effectif concerné par ces virées en bord de mer pourrait être revu à la hausse, en fonction des moyens de transport qui seront mobilisés par les collectivités locales, mis à contribution dans cette opération. Hani Y.

Environnement

Programme de formation pour 720 journalistes

Le coup d'envoi d'un programme de formation sur l'environnement au profit de 720 journalistes, tous supports confondus, a été donné dimanche à Alger par le ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement, Hassane Rabehi, et le ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fatma-Zohra Zarouati. Initié par le ministère de la Communication et le ministère de l'Environnement et des Energies renouvelables, ce programme entre dans le cadre de la Convention de partenariat signée entre les deux départements ministériels, le 7 mars dernier. «L'objectif principal de ce programme de formation est de permettre aux journalistes d'acquérir et/ou d'approfondir leurs connaissances sur la préservation de l'environnement et le développement durable, et, partant, de leur permettre de contribuer à l'instauration d'une culture environnementale à travers la sensibilisation à la protection de l'environnement», selon les organisateurs. Les premières sessions de ce programme débiteront simultanément à Alger, Tipaza,

Boumerdès, Blida, Oran, Mostaganem et Sidi bel-Abbès, le 23 juin 2019, pour une durée de dix jours et se poursuivront tout au long de l'année. Les cinq thèmes retenus pour cette première phase ont trait à la conservation de la biodiversité, la gestion intégrée des déchets, l'économie verte et les énergies renouvelables, l'éducation

environnementale pour un développement durable et la production propre et la consommation durable. Cette formation sera encadrée par le conservatoire national des formations à l'environnement qui est sous tutelle du ministère de l'Environnement et des Energies renouvelables et dispensée par des experts spé-

cialisés dans le domaine de l'environnement et des énergies renouvelables. Les formations réalisées devraient permettre à terme, «la constitution d'un vivier de journalistes spécialisés en environnement, en vue de la création d'une plateforme de communication dédiée à cette thématique», a précisé la même source. M. O.

Office national de l'assainissement

Protection des plages contre la pollution

A LA VEILLE de l'ouverture de la «saison estivale», l'Office national de l'assainissement actionne son dispositif habituel d'intervention et d'alerte, afin d'assurer un fonctionnement normal des systèmes d'assainissement au niveau des communes côtières gérées par l'ONA. Ce dispositif a pour objet la protection des plages autorisées à la baignade contre la pollution des eaux usées. Il permet aussi le maintien du bon fonctionnement des ouvrages de l'assainissement et particulièrement la surveillance et le curage des points noirs. Ce dispositif permet également la prise en charge des dysfonctionnements pouvant survenir au niveau de ces ouvrages et la sécurisation des stations de relevage et des stations d'épuration. A cette occasion, il est utile de sensibiliser les citoyens des zones côtières sur l'importance de l'éradication des rejets sauvages en mer et de veiller à respecter l'obligation d'être branché au réseau public d'assainissement afin de préserver les zones de baignades. A ce titre, selon la loi n°05-12 dans le chapitre : Des dispositions spécifiques à l'assainissement, il est stipulé respectivement aux articles 118 et 121: «En zone agglomérée est obligatoire le branchement au réseau public d'assainissement de toute habitation ou établissement» et «Dans les zones à habitat dispersé ou dans les centres ne disposant pas d'un système d'assainissement collectif, l'évacuation des eaux usées doit se faire au moyen d'installations autonomes agréées et contrôlées par l'administration chargée des ressources en eau.»

Communiqué

Bourse d'Alger

Des produits innovants en cours de lancement

■ La Bourse d'Alger et la Commission de surveillance en opérations de Bourse (Cosob) s'apprêtent à lancer de nouveaux produits «innovants», susceptibles d'attirer un maximum d'actionnaires parmi les entreprises déjà cotées ou celles en voie de l'être, a appris l'APS auprès de la Commission.

Par Mahi O.

La Bourse d'Alger mettra ainsi sur le marché des titres participatifs, c'est-à-dire des actions conformes aux préceptes de l'Islam la «Charia», «pour attirer des clients qui tournent le dos à l'usure bancaire (Riba)», a-t-on indiqué. Le lancement de ces titres, inspirés de la finance islamique, ne nécessite aucun changement législatif, a-t-on précisé, ajoutant que pour le moment une seule demande a été enregistrée provenant de l'entreprise (Maghreb leasing corporation). Quant aux «Sukouk», ressemblant aux obligations, mais dont la rémunération dépend des profits ou des pertes réalisés par l'émetteur, leur mise en place est également envisagée. Cependant, les «Sukouk» exigent un amendement de la législation, touchant au code du commerce et à la loi du 10 mai 1993, régissant la Cosob, afin de reconnaître ces titres de créance comme étant des valeurs mobilières. Parmi les autres produits nouveaux proposés par l'Autorité de régulation boursière, figure l'ouverture du marché obligataire et d'actions aux Algériens non-résidents. «Ce n'est pas normal qu'un Algérien établi à l'étranger ne puisse pas investir son argent en devises à la Bourse d'Alger ! Il faut ouvrir cet investissement aux non-résidents avec des garde-fous : on peut par exemple plafonner l'investissement à 2%, 5%



ou 10%», a estimé la même source. Une telle mesure permettra au pays un apport en devises et facilitera à la diaspora l'investissement en Algérie.

Possibilité d'effectuer son pèlerinage sans passer par le tirage au sort

Les autres innovations envisagées avant la fin de 2019 portent

sur l'installation, en collaboration avec la société de la Bourse d'Alger (SGBV) et le ministère des Finances, d'une plateforme électronique digitale de passation d'achats et de ventes, ainsi que la mise en œuvre du «FinLab» de la place financière, un laboratoire de «Fintechs», dédié au développement de l'innovation dans le marché financier, les banques et les assurances. Et pour améliorer la pré-

paration en amont des entreprises intéressées par la Bourse et les rendre éligibles à l'introduction, un nouveau programme baptisé «Elite» a été élaboré, offrant la possibilité aux entreprises de se faire accompagner par un groupe d'experts financiers, juristes, comptables et spécialistes en marketing. Le financement de ces expertises sera pris en charge par un fonds spécial relevant du ministère de

l'Industrie. Grâce à ce programme, initié par la Bourse de Londres, l'IOB (intermédiaire en opérations de Bourse) trouvera l'entreprise toute prête à l'introduction. D'autre part, un démembrement des OAT (Obligations assimilables du Trésor), dont la valeur est actuellement fixée à un million de DA, est également envisagé. «Les OAT ont une valeur très grande, on veut les démembrer pour que les gens puissent les acheter facilement», a ajouté la Cosob. Le développement d'organes de placement en immobilier est également programmé. Grâce à ces organes, on pourra, par exemple, acheter un petit pourcentage d'un bâtiment et partager le produit de sa location avec l'ensemble des actionnaires, a-t-il expliqué. La Cosob travaille, en outre, avec le ministère des Affaires religieuses pour placé le Fonds de la «Zakat» sur le marché financier comme pratiqué dans certains pays musulmans. Un autre produit financier, le carnet du Hadj, donnera à son détenteur le droit au passeport pour le pèlerinage des lieux saints de l'Islam, sans être obligé de passer par le tirage au sort. La Commission travaille également avec le ministère de l'Éducation nationale pour intégrer des cours d'initiation à la culture financière dans les manuels scolaires. Alors que les banques de la place proposent des taux d'intérêts autour de 2 à 3%, au moment où le taux d'inflation tourne autour de 4%, la Bourse d'Alger offre à ces actionnaires des rendements autour de 10%. La Bourse d'Alger, dénommée «Société de gestion de la bourse des valeurs mobilière» (SGBV), a été créée en 1997 avec pour actionnaires les six banques publiques que compte le pays (BDL, BEA, BADR, CPA, BNA et CNEP).

Zone de libre-échange continentale africaine

Plus d'opportunités que de risques pour les opérateurs économiques algériens

La Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF), entrée en vigueur depuis le 30 mai dernier, représente plus d'opportunités que de risques pour les opérateurs économiques algériens, a estimé, à Alger, le directeur général du commerce extérieur au ministère du Commerce, Khaled Bouchlaghem. «Nous nous sommes réunis avec des opérateurs économiques algériens pour débattre sur la Zlecaf et nous avons constaté qu'elle présente plus d'opportunités que de risques pour les opérateurs algériens», a indiqué M. Bouchlaghem, ajoutant que les représentants de plusieurs filières économiques avaient souligné «l'importance de cet espace continental pour l'expansion de leurs activités et la contribution à la promotion des exportations hors hydrocarbures». Il s'exprimait lors d'une conférence-débat intitulée «La stratégie nationale d'exportation et le marché africain : Perspectives de la Zlecaf», organisée en marge de la 52^e édition de la Foire internationale d'Alger (FIA-2019). Le responsable a révélé, par ailleurs, que le ministère du Commerce effectuera prochainement une tournée dans plusieurs pays africains, à laquelle prendront part des opérateurs économiques nationaux afin d'identifier les opportunités d'exportation des produits algériens sur le marché africain, ajoutant que la conquête du marché africain fait également partie des objectifs de la Stratégie nationale d'exportation (SNE).

Ainsi, dans le cadre de la SNE, il a rappelé que quatre consultations nationales ont été tenues et qui avaient permis d'identifier huit secteurs ayant un potentiel à l'export, dont quatre comme secteurs-pilotes, à savoir : les produits pharmaceutiques, technologies de l'information et la communication, produits alimentaires et agricoles, ainsi que les équipements de transport (composants automobile). Les autres secteurs également identifiés sont : les produits de la pétrochimie, les matériaux de construction, les cuirs et textiles, ainsi que le tourisme. S'agissant des objectifs de la SNE, M. Bouchlaghem a indiqué qu'elle vise à diversifier l'économie et les exportations algériennes pour en renforcer la résilience et la durabilité, ainsi que l'amélioration du climat des affaires pour attirer l'investissement, renforcer la compétitivité des entreprises et les aider à intégrer les chaînes de valeurs mondiales. La SNE, selon lui, aspire aussi à renforcer les capacités et la qualité de production et de gestion des entreprises orientées vers l'export, et aussi favoriser un commerce extérieur dans le cadre du développement durable et inclusif. A cet effet, il a affirmé que les cibles à viser pour les exportations algériennes hors hydrocarbures sont : atteindre 7 milliards de dollars d'exportations hors hydrocarbures comme potentiel à moyen terme, étoffer l'offre exportable d'au moins 20 produits qui n'ont jamais été exportés et la pénétration de

15 nouveaux marchés, dont cinq en Afrique subsaharienne. S'agissant de l'Afrique, il a indiqué que les échanges commerciaux avec les pays du continent restent marginaux et dominés par le commerce intra-pays arabes. Révélant que les échanges avec les pays africains avaient atteint 2,2 milliards de dollars en 2018, M. Bouchlaghem a précisé que 80% des importations algériennes et 90% des exportations sont réalisées avec les pays de l'Afrique du Nord. Le marché africain représente plus de 1,2 milliard de personnes (estimation de 2,5 milliards en 2050), 2,5 milliards de dollars de produit intérieur brut combiné, et un potentiel commercial estimé à plus de 3 000 milliards de dollars, selon lui. Il a toutefois souligné qu'actuellement le commerce intra-africain ne représente que 16% du commerce total du continent, contre 60% en Europe ou en Amérique du Nord. Ainsi, en matière d'accès aux marchés des marchandises, l'accord de la Zlecaf prévoit une élimination progressive des droits de douane sur le commerce intra-africain afin de dynamiser les échanges a-t-il expliqué, ajoutant que les résultats des négociations en relation avec les règles d'origine et l'accès au marché des marchandises seront présentés lors du prochain Sommet extraordinaire des chefs d'Etat et de gouvernement africains, prévu à Niamey (Niger) le 7 juillet 2019.

Salem K.

M. O./APS

Souk Ahras

Production céréalière prévisionnelle de plus de 2,7 millions de quintaux

■ 485 céréaliculteurs ont bénéficié du crédit R'fig avec la mobilisation d'un montant financier global évalué à 740 millions DA. Le suivi de l'itinéraire technique dans cette culture a contribué également à la réalisation d'un rendement moyen de 35 quintaux par hectare, notamment dans les zones qui disposent des terres utiles.

Par Anissa H.

La campagne moisson-battage de la saison agricole en cours a été entamée dans la wilaya de Souk Ahras depuis la ferme «Douar cheikh Tidjani» de la commune de Sedrata, dans l'optimisme pour réaliser une récolte de 2 714 344 quintaux de céréales, toutes espèces confondues.

Selon des explications présentées à l'occasion au wali Lounas Bouzegza par le directeur des services agricoles (DSA) Sid Ahmed Chebah, la surface ciblée cette année a atteint 153 807 hectares, soulignant que la disponibilité des semences par la coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS) et la bonne pluviométrie estimée à 600 mm, favorisent les prévisions avancées. La fourniture d'une quantité «suffisante» de semences et d'engrais azotés par la CCLS qui a distribué 114 941 quintaux de semences (blé dur et tendre et orge), est l'autre facteur qui a contribué à la réussite de cette saison, ajoute le DSA qui a indiqué que le quota des semences attribué a connu

une hausse passant de 96 000 quintaux recensés au titre de la saison agricole 2014-2015 à 114 941 quintaux dénombrés cette année. La même source a fait savoir dans ce même contexte que 485 céréaliculteurs ont bénéficié du crédit R'fig avec la mobilisation d'un montant financier global évalué à 740 millions DA. Le suivi de l'itinéraire technique dans cette culture a contribué également à la réalisation d'un rendement moyen de 35 quintaux par hectare notamment dans les zones qui disposent des terres utiles à l'instar des localités de Tiffekh, de Merahna, de Henancha, de M'daourouch, de Sedrata et de Heddada, a-t-il fait remarquer. Au total, 70 nouvelles moissonneuses batteuses ajoutées à 500 autres existantes, 120 nouveaux tracteurs et 2 500 équipements similaires anciens ont été mobilisés pour assurer le bon déroulement de cette campagne dans cette wilaya. Souk Ahras compte 16 points de collecte des céréales d'une capacité globale d'un million de quintaux, un silo (532 000 quintaux), des points de stockage (288 quintaux) en plus de six(6) points en plein air (160 000 quintaux)



Ph. > D. R.

répartis sur les communes de Taoura, de Heddada, de Sidi Fredj, de M'daourouch, d'Oum El Adhaim et de Tergualet, a affirmé la même source. Le wali qui a souligné que la capacité de stockage de cette production demeure «insuffisante» à l'échelle

locale, a appelé les responsables du secteur, les chefs des daïras et les présidents des assemblées populaires communales (APC) à la nécessité de la transformation de la récolte, toutes espèces confondues, vers les wilayas limitrophes qui dispo-

sent de grands espaces de collecte à l'image des régions de Tébessa, de Guelma et d'Oum El Bouaghi ou le stockage chez des privés. Par ailleurs, le chef de l'exécutif local a présidé une cérémonie symbolique où neuf moissonneuses batteuses ont été distribuées en faveur des agriculteurs, dans le cadre du programme national de développement rural. A. H. /APS

Tipasa

Attribution le 5 juillet de près de 1 500 logements publics locatifs



Des préparatifs sont en cours au niveau de la wilaya de Tipasa en vue de la distribution de près de 1 500 logements publics locatifs (LPL) le 5 juillet prochain (Fête de l'indépendance) suite au report de cette opération prévue initialement pour la fin du mois sacré du ramadhan, a-t-on appris auprès de la wilaya. Ce

lot de logements, au nombre de 1 476 unités (inscrits au titre des programmes LPL pour l'éradication de l'habitat précaire et construction rurale), profitera à neuf communes de la wilaya, soit El Arhat (300), Bouguigua (250), Damous (214), Hatatba (211), Tipasa (198) et Sidi Rached (183). Il s'agit également, selon

la même source, de 120 aides à la construction rurale prévues à la distribution à Beni Milek (60), El Arhat (40) et Sidi Semiane (20). Les listes préliminaires des bénéficiaires des logements seront rendues publiques «dans les deux prochains jours, suite au parachèvement des enquêtes sociales les concernant, dans l'attente de l'introduction des recours, dans un délai n'excédant pas les huit jours», a-t-on signalé. A noter que la wilaya de Tipasa avait annoncé précédemment la distribution d'un programme de près de 2 100 logements sociaux durant le mois sacré (à l'occasion de la nuit du destin). Cette opération a été reportée pour des raisons techniques liées, notamment au non respect des engagements pris par certaines entreprises réalisatrices portant sur le parachèvement des travaux d'aménage-

ment externes des logements concernés. La première semaine du Ramadhan 2019 avait néanmoins été marquée par la distribution de 500 logements publics locatifs (LPL) dans la ville de Sidi Ghilès. L'opération avait, entre autres, englobé le relogement de 148 familles résidentes au bidonville «El Kermoud». Les services de la wilaya de Tipasa avaient annoncé en janvier dernier des préparatifs en vue de la distribution, cette année, de 9 000 logements sociaux (publics locatifs et éradication de l'habitat précaire). Le secteur du logement à Tipasa a bénéficié, ces deux derniers quinquennaux, de plus de 76 000 logements (toutes formes confondues) pour une enveloppe de plus de 116 milliards de DA, selon un bilan communiqué précédemment par les services de la wilaya.

Nabila T.

Annaba

Raccordement de 520 foyers de la commune de Chetaibi au réseau de gaz naturel

AU TOTAL, 520 foyers répartis dans la commune de Chetaibi (60 km l'ouest d'Annaba) ont été raccordés au réseau de distribution du gaz naturel, a-t-on constaté. Le projet de raccordement au gaz naturel au profit de 520 foyers répartis à travers les régions d'«El Ozla» «Zekaa» et «Zaouia» et «Chetaibi Centre», a nécessité un investissement public de 640 millions de DA, selon les explications fournies au wali, Toufik Mezhoud lors de la cérémonie de mise en service du réseau de raccordement.

L'opération de raccordement au gaz naturel de cette région de Chetaibi, connue pour son relief difficile figure parmi les priorités du développement local dans la wilaya d'Annaba, a-t-on souligné. Il est à noter que le taux de raccordement au gaz naturel dans la wilaya d'Annaba est actuellement de l'ordre de 83%, selon les explications fournies sur place. R.

Sidi Bel-Abbès

90 ha réservés pour la réalisation de 7 forêts récréatives

La Conservation des forêts de la wilaya de Sidi Bel-Abbès a réservé, dans le domaine de l'investissement, 90 ha pour la réalisation de sept forêts récréatives dans plusieurs communes en vue de fournir des espaces verts et de repos, a-t-on appris du conservateur des forêts de la wilaya, Senoussi Beddi. La conservation des forêts a effectué une étude sur sept dossiers suivant un cahier de

charges exigeant des investisseurs de préserver la nature des sites, l'utilisation du bois dans l'aménagement, signalant l'octroi à un investisseur, d'une forêt qui est du patrimoine domaniale à Behriz sur une surface de 16 ha. Parmi les forêts ayant fait l'objet d'études au niveau de la conservation générale des forêts, six autres forêts ont été approuvées à l'instar de la forêt dite «bosquet» dans la

commune de Sidi Bel-Abbès (6 ha) et la forêt de Sidi Zouaoui de Boukhanifis (10 ha). Une autre à Moulay Slissene (15 ha) sera aussi réalisée, en plus de la forêt de Sidi Nafaa (Merine) sur une surface de 17 ha, le mont Refas dans la commune de Telagh (19 ha) et enfin celle de Daya (9 ha).

F. Y.

Sahara occidental

La RASD à la réunion des ministres de l'Agriculture de l'UA et de l'UE en Italie

■ Le ministre sahraoui du Développement économique, Ibrahim Ahimem, a participé vendredi à la tête d'une importante délégation à la réunion de partenariat UE-UA au niveau des ministres de l'Agriculture, selon des sources médiatiques sahraouies.



Par Amel O.

Cette réunion est organisée conformément à l'ordre du jour approuvé par les chefs d'Etat et de gouvernement des deux organisations lors du sommet de partenariat tenu dans la capitale ivoirienne en 2017, a indiqué SPS. La participation de la délégation sahraouie a mis en échec les tentatives de la partie marocaine de l'empêcher de prendre part à cette rencontre, a ajouté SPS. Avec l'aide d'un pays européen et de membres de la commission de l'agriculture de la Commission européenne, le Maroc a déployé d'importants moyens au cours de la semaine passée et jusqu'à hier soir pour bloquer la participation de la République arabe sahraouie

démocratique (RASD) à la réunion du partenariat tenu à Rome en marge de la Conférence des Nations unies sur la nutrition et l'agriculture, précise-t-on. Les tentatives et manœuvres marocaines n'ont pas abouti dans son ensemble en raison de la vigilance de l'Union africaine et de la cohésion de ses membres qui rejettent les dictats coloniaux remontant au passé, selon la même source. La délégation sahraouie a participé samedi à des ateliers au cours desquels elle a abordé un certain nombre de sujets liés à la nutrition, à l'agriculture et à la question de la croissance et du développement. La délégation sahraouie, qui a rencontré plusieurs ministres et chefs de délégation, a saisi cette occasion pour échanger des informations

et des expériences avec ses partenaires. La conférence ministérielle sur le partenariat entre l'UA et l'UE devrait entériner une déclaration contenant des plans et des objectifs dans le cadre d'un travail conjoint entre les deux continents dans le domaine de l'agriculture.

Brahim Ghali au Panama pour assister à l'investiture du président élu

Le président de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), Brahim Ghali, se rendra au Panama pour assister mardi à l'investiture du président élu, Laurentino Cortizo Cohen, et aux commémorations du centenaire de la fondation de Panama, ont rapporté des sources média-

tiques sahraouies. Le président Ghali sera accompagné d'une importante délégation, composée de ministres, d'ambassadeurs et de conseillers, a indiqué l'agence sahraouie SPS, ajoutant que plusieurs délégations officielles étrangères sont attendues à la cérémonie de l'investiture du président Laurentino Cortizo Cohen. Il s'agit notamment du président du Costa Rica, Carlos Alvaro Quezada, du président du Pérou, Martin Vizcarra, du chef d'Etat de la Colombie, Ivan Duque et du président de la République dominicaine Danilo Medina. Le président Ghali sera aux côtés aussi de la vice-présidente de l'Argentine, Marta Gabriela Michetti et du vice-président du Paraguay, Hugo Velasquez, a précisé SPS. Des représentants de haut niveau

des Etats-Unis, du Japon et du Guatemala assisteront également à la cérémonie, bien que les noms des chefs de délégation n'aient pas été encore communiqués, selon la chancellerie panaméenne. Pour sa part, la Maison royale espagnole a confirmé, vendredi, la présence du roi Felipe VI d'Espagne à l'investiture du nouveau président du Panama. Récemment, M. Ahimem a pris part également à la cérémonie d'investiture de Nayib Bukele en tant que nouveau président du Salvador, pays avec lequel entretient la RASD des relations étroites et historiques. La visite du président sahraoui au Salvador intervient après celle effectuée en mai dernier en Afrique du Sud où il avait assisté à l'investiture officielle du président sud-africain, Cyril Ramaphos, réélu pour un nouveau mandat à la tête du pays. L'Afrique du Sud et la RASD sont liées par des relations diplomatiques au plus haut niveau depuis 2004. Les peuples des deux pays partagent aussi une histoire riche et une résistance héroïque contre le colonialisme.

A. O./APS

Libye L'envoyé de l'ONU rencontre Khalifa Haftar

L'ENVOYÉ SPÉCIAL des Nations unies en Libye, Ghassan Salame, a rencontré à Rujmeh, une ville de l'est de la Libye, le général à la retraite Khalifa Haftar, qui mène depuis le 4 avril dernier une offensive contre la capitale libyenne Tripoli. MM. Salame et Haftar ont discuté des circonstances qui ont conduit au déclenchement des combats actuels et de la situation humanitaire à Tripoli, a précisé la Mission d'appui des Nations unies en Libye (Manul). Ils ont également discuté des moyens d'accélérer la transition vers une solution politique, a ajouté la Manul. Les forces conduites par Khalifa Haftar mènent une offensive militaire depuis le début du mois d'avril pour prendre le contrôle de Tripoli, où est basé le gouvernement d'union nationale libyen. Selon l'Organisation mondiale de la santé, les combats ont fait à ce jour 691 morts et 4 012 blessés. La Libye est actuellement divisée politiquement entre les gouvernements de l'est et de l'ouest, les forces commandées par Khalifa Haftar étant alliées au gouvernement de l'est.

R. M.

Législatives 2019 en Tunisie

Les listes préliminaires des électeurs publiées

Les listes préliminaires des électeurs aux législatives prévues en octobre prochain en Tunisie seront rendues publiques du 23 au 25 juin courant, a annoncé l'Instance supérieure indépendante pour les élections (ISIE). L'instance électorale a expliqué, dans un communiqué, que ces listes seront affichées aux sièges des directions régionales de l'ISIE ainsi qu'aux sièges des délégations et des missions diplomatiques et consulaires à l'étranger. «Elles vont être, également, publiées sur le site internet de l'instance», ajoute la même source. L'ISIE a, par ailleurs, annoncé que les recours contre les listes préliminaires pourront être déposés du 26 au 28 juin, ajoutant que «les demandes des recours dans les régions doivent être déposées aux instances régionales des élections pendant les horaires de travail, soit de 8h à 17h». S'agissant des recours déposés hors la Tunisie, l'Instance électorale appelle à les présenter aux instances régionales à l'étranger (six au total) ou par voie électronique,

indique l'ISIE qui précise que les formulaires relatifs aux recours sont disponibles sur le site de l'instance. Les instances régionales de l'ISIE siègent au Consulat général de Tunisie à Marseille (circonscription électorale France 2), Consulat général de Tunisie à Paris (circonscription électorale France 1), Consulat de Tunisie à Rome (circonscription d'Italie), l'ambassade de Tunisie à Berlin (circonscription d'Allemagne), l'ambassade de Tunisie à Abou Dhabi (circonscription du monde arabe et du reste du monde) et le Consulat de Tunisie à Montréal (circonscription des Amériques et le reste de l'Europe).

Arrestation de quatre membres d'une cellule terroriste

Quatre individus ont été récemment appréhendés pour appartenance à une cellule terroriste planifiant un hold-up dans une agence bancaire dans la capitale, Tunis, ont rapporté des médias locaux, citant le ministère tunisien

de l'Intérieur. Selon le ministère, le juge d'instruction près du pôle judiciaire de lutte contre le terrorisme a émis en date de vendredi 21 juin courant deux mandats de dépôt à l'encontre de deux personnes parmi les 4 qui avaient été récemment arrêtées. «Le ministère public près le pôle anti-terroriste a mis en échec l'opération de cambriolage d'une agence bancaire», a précisé le ministère dans un communiqué. D'après le document, «la brigade nationale de recherche dans les crimes terroristes et les crimes organisés, relevant de la direction générale des services spécialisés de la sûreté nationale et en coordination avec les unités sécuritaires du district de la sûreté nationale à Tunis, ont mis en échec le plan de hold-up à la dernière minute». Le département a souligné que «les éléments terroristes souhaitaient collecter de nouvelles ressources financières afin de pouvoir financer leurs futures actions (...) ils ont été arrêtés et des armes blanches, des couteaux et des épées ont été saisis».

Farid M.



États-Unis

Washington a lancé des cyberattaques contre l'Iran

■ Les États-Unis, qui préparent de nouvelles sanctions contre l'Iran, ont lancé des cyberattaques contre des systèmes de lancement de missiles et un réseau d'espionnage iraniens, après la destruction par Téhéran d'un drone américain, selon des médias américains.



R. D. R.

Rosa C.

Hier, Washington a de nouveau mis en garde Téhéran, depuis Jérusalem par la voix de John Bolton, conseiller à la Sécurité nationale du président américain Donald Trump. «Ni l'Iran ni aucun autre acteur hostile ne devrait

confondre prudence et retenue de la part des États-Unis avec de la faiblesse», a averti M. Bolton. M. Trump a annoncé de nouvelles sanctions «majeures» dès aujourd'hui contre l'Iran, lequel a averti les États-Unis que la moindre attaque contre son territoire aurait des conséquences

dévastatrices pour leurs intérêts dans la région. Le président américain avait annulé vendredi à la dernière minute des frappes contre l'Iran après la destruction du drone le 20 juin. Mais, selon le «Washington Post» et «Yahoo! News» samedi, il a autorisé secrètement des représailles sous forme de cyberattaques contre les systèmes de défense iraniens. Selon le «Washington Post», une des cyberattaques a visé des ordinateurs servant à contrôler des lancements de missiles et de fusées. D'après «Yahoo! News», l'autre attaque informatique a frappé un réseau d'espionnage chargé de surveiller les passages de navires dans le détroit d'Ormuz. Le

«Washington Post» écrit que ces cyberattaques, planifiées depuis plusieurs semaines, avaient été initialement proposées par les militaires américains comme riposte après les attaques mi-juin contre des pétroliers dans le détroit d'Ormuz. Washington accuse l'Iran de ces attaques, alors que Téhéran nie toute implication. Le Pentagone s'est refusé à tout commentaire. Téhéran n'avait pas encore réagi officiellement hier à ces informations de presse américaines. Il n'est «pas encore clair si les attaques ont été effectivement réalisées ou pas», affirme l'agence de presse Fars, proche des conservateurs, laissant entendre que ces informations de médias américains pourraient être un «bluff visant à toucher l'opinion publique et à redorer la réputation de la Maison-Blanche» après la destruction du drone. En 2010, Téhéran avait accusé les États-Unis et Israël d'avoir, en pleine crise sur le nucléaire iranien, créé le puissant virus informatique Stuxnet, qui avait infecté plusieurs milliers de ses ordinateurs et bloqué les centrifugeuses utilisées pour l'enrichissement de l'uranium. «Nous mettons en place des sanctions supplémentaires majeures contre l'Iran», a tweeté samedi M. Trump, ajoutant : «l'Iran ne peut pas avoir d'armes nucléaires!». Selon l'accord international sur le nucléaire conclu en 2015, dont

Washington s'est retiré en 2018, l'Iran s'est engagé à ne pas se doter de l'arme atomique. M. Trump, qui alterne déclarations martiales et appels au dialogue depuis plusieurs semaines, avait auparavant assuré que si les Iraniens renonçaient à leur programme nucléaire, il deviendrait leur «meilleur ami». Le secrétaire d'État Mike Pompeo a pour sa part affirmé que «quand le régime iranien décidera de renoncer à la violence et de répondre à notre diplomatie par la diplomatie, il sait comment nous joindre. D'ici-là, notre campagne d'isolement diplomatique et de pression économique contre le régime va s'intensifier». Washington et Téhéran ont beau répéter ne pas chercher la guerre, la tension n'a cessé de monter entre les deux pays. Téhéran a mis en garde les Américains. «Tirer une balle en direction de l'Iran mettra le feu aux intérêts de l'Amérique et de ses alliés dans la région», a déclaré samedi à l'agence Tasnim le général de brigade Abolfazl Shekarchi, porte-parole de l'état-major conjoint des forces armées iraniennes. L'Iran a par ailleurs annoncé samedi l'exécution pour «espionnage» d'un prestataire du ministère de la Défense accusé d'avoir collaboré avec l'Agence centrale du renseignement des États-Unis (CIA), selon l'agence de presse semi-officielle Isna.

R. C.



Impuissance

Alliance

Par Fouzia Mahmoudi

L'extrême-droite est différemment perçue en Europe, selon les différents pays de l'UE. Si en Europe de l'Est, notamment, on a tendance à considérer les partis de ce courant comme des partis comme les autres, en Europe de l'Ouest au contraire ils sont durement stigmatisés. L'Allemagne qui a abrité au début du siècle dernier l'idéologie mortifère du nazisme, s'est depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale toujours efforcée de combattre toute idéologie nationaliste ou xénophobe. D'ailleurs, taboue jusqu'ici, l'idée d'une alliance politique entre le parti conservateur d'Angela Merkel, en difficulté, et l'extrême droite en plein essor, commence à faire débat et sème la zizanie. La direction du mouvement démocrate-chrétien (CDU) de la chancelière rejette aujourd'hui catégoriquement cette option, surtout depuis le début du mois, d'un de ses élus locaux pro-migrants, pour lequel un militant néonazi est soupçonné. Mais le débat émerge, impensable il y a encore quelques années, est bien réel. Il est alimenté par trois élections régionales-clés à partir de septembre dans l'Est du pays, où le parti anti-migrants et de droite ultra Alternative pour l'Allemagne (AfD) pourrait, selon les sondages, arriver en tête et compliquer fortement la formation de coalitions locales de gouvernement. «Nous ne devrions pas exclure la possibilité d'une coalition avec l'AfD»: les propos d'un responsable CDU dans l'un des États de l'ex-RDA, la Saxe-Anhalt, ont fait cette semaine l'effet d'une petite bombe. «Ce n'est pas possible maintenant, mais nous ne savons pas ce que sera la situation dans deux ou cinq ans», a ajouté Ulrich Thomas dans le journal «Mitteldeutsche Zeitung». Un autre dirigeant de la CDU en Saxe-Anhalt, Lars-Jörn Zimmer, a lui souligné que les électeurs de sa formation et ceux de l'AfD avaient les mêmes objectifs et contribuaient à une «majorité conservatrice» en Allemagne. Peu avant, c'est l'ancien chef du Renseignement intérieur, Hans-Georg Maassen, membre de l'aile la plus à droite de la CDU, qui n'a pas exclu une alliance au niveau national. «On ne sait jamais», a-t-il dit. Cet article a été repris par le vice-président de l'AfD, Georg Pazderski, qui s'est félicité hier que «le front uni (contre son mouvement) commence à s'effriter». «En particulier, la base de la CDU, qui a été massivement déçue par ses propres dirigeants, ne peut pas s'entendre dire que le parti devrait être plus proche de la gauche que de l'AfD», a-t-il déclaré au journal «Die Welt». Une allusion à la réorientation au centre sous l'ère Angela Merkel depuis 2005 du parti conservateur, qui gouverne avec les sociaux-démocrates. Et au fait qu'aujourd'hui en cas d'élections, c'est cette fois avec les écologistes, en pleine progression, que le centre-droit serait en mesure de former une coalition de gouvernement au plan national. Reste à savoir comment les électeurs de la CDU réagiront à cette possible alliance. Peut-être finalement ce sera le moyen pour la droite allemande de se renforcer après plusieurs années d'effritement de sa base électorale et de rasseoir sa position à la tête de la première puissance économique de l'Europe.

F. M.

Éthiopie

Le chef d'état-major et un dirigeant régional tués dans des troubles

Le chef d'état-major de l'armée éthiopienne et le président d'une grande région du nord-ouest ont été abattus dans des violences qualifiées de «tentative de coup d'État» et qui illustrent l'instabilité de ce pays de la Corne de l'Afrique où le Premier ministre Abiy Ahmed mène une politique de réformes. Les derniers troubles en date se sont produits samedi dans l'Amhara, une des neuf régions autonomes d'Éthiopie, où «un commando de tueurs» a attaqué une réunion de hauts responsables, ont déclaré hier les services du Premier ministre. «Le président de la région, Ambachew Mekonnen, et un autre haut responsable ont été grièvement blessés et ont succombé à leurs blessures infligées lors d'une attaque dirigée par le chef de la sécurité de l'Amhara», a précisé à la presse la porte-parole du Chef du gouvernement, Billene Seyoum, qui a évoqué «une tentative de coup d'État» régional. «Plusieurs heures plus tard, dans ce qui semble avoir été une attaque coordonnée, le chef d'état-major des forces armées éthiopiennes, Seare Mekonnen, a été tué par son garde du corps à son domicile d'Addis Abeba, la capitale», toujours selon la porte-parole. Un

général à la retraite qui lui rendait visite a également été abattu. Le garde du corps a été arrêté mais le chef de la sécurité de l'Amhara, Asaminew Tsige, est en fuite, selon d'autres sources. M. Asaminew avait été libéré de prison en 2018 après avoir été arrêté pour un présumé complot remontant à 2009. Samedi soir, le gouvernement éthiopien avait annoncé qu'une tentative de «coup d'État» avait été perpétrée par un «groupe armé» en Amhara, la deuxième région la plus peuplée du pays, sans fournir de détails. L'ambassade des États-Unis à Addis Abeba a lancé des alertes, recommandant à son personnel de se mettre à l'abri après des informations faisant état de tirs dans la capitale et de violences en Amhara. Un journaliste présent à Bahir Dar, capitale de l'Amhara, a dit à l'AFP que des coups de feu y avaient été entendus samedi soir et s'étaient poursuivis plusieurs heures avant de se calmer. Internet était coupé en Éthiopie et peu d'informations supplémentaires étaient disponibles. Mais pour les analystes, ces événements illustrent la gravité de la crise qui secoue le pays où le Premier ministre Abiy, arrivé au pouvoir l'an dernier, a entrepris

des réformes dans ce pays longtemps gouverné par un régime autoritaire mais se heurte à des difficultés. «Ces incidents tragiques démontrent malheureusement la profondeur de la crise politique en Éthiopie. Il est aujourd'hui critique que les acteurs sur la scène nationale n'aggravent pas l'instabilité en réagissant de manière violente ou en tentant d'exploiter la situation à leurs propres fins politiques», a déclaré un analyste du centre de recherches International Crisis Group (ICG), William Davison. Deuxième pays le plus peuplé du continent avec environ 100 millions d'habitants, l'Éthiopie possède l'économie la plus dynamique d'Afrique de l'Est. Mais elle reste l'un des pays les plus pauvres au monde, avec un revenu annuel moyen par habitant de moins de 800 dollars. L'Amhara, sur les hauts plateaux, est la terre d'un peuple du même nom et le lieu de naissance de nombreux empereurs du passé. Les Amharas représentent le 2^e groupe ethnique de l'Éthiopie après les Oromos et ces deux ethnies ont été à l'avant-garde de deux ans de grandes manifestations qui ont provoqué la chute de l'ancien Premier ministre, Hailemariam Desalegn.

«Ateliers bouffée d'art»

Ahmed Stambouli expose ses dernières œuvres

■ Les dernières œuvres du plasticien Ahmed Stambouli sont exposées depuis samedi à la galerie des «Ateliers bouffée d'art» d'Alger. Cette exposition revient sur différents thèmes liés à l'enfance, la nature et la vie quotidienne. Connu par l'évocation de l'art rupestre dans ses œuvres, l'artiste fait plonger les visiteurs dans l'univers de l'enfance et dans la spontanéité de ses dessins enrichis de symboles.

Par Abla Selles

Le plasticien Ahmed Stambouli expose depuis samedi ses dernières œuvres à la galerie des «Ateliers bouffée d'art» d'Alger. Cette exposition d'art contemporain, replongeant dans l'univers de l'enfance et dans la spontanéité de ses dessins enrichis de symboles, a été inaugurée par le plasticien Ahmed Stambouli en présence de nombreux artistes.

Il s'agit d'une exposition qui convoque le dessin dans son expression la plus simple et la plus spontanée avec des formes humaines impressionnistes. C'est aussi une exposition qui met en valeur l'enfant africain d'aujourd'hui en plus d'explorer les jeux d'enfants et certains thèmes comme l'immigration.

La majorité des toiles de cette

série sont réalisées sur un collage de pages jaunies d'un livre d'histoire contemporaine sur lesquelles le plasticien exécute des dessins représentant des enfants, des animaux, des jeux avec une restitution de l'impression et de la vision d'un enfant.

L'artiste, qui a toujours convoqué l'art rupestre dans ses œuvres, explique s'être inspiré de dessins d'enfants observés dans la rue pour recréer cet univers où «les jeux et les animaux côtoient les barques des migrants».

La palette de couleurs de l'artiste, habituellement ancrée dans la terre, s'enrichit de couleurs vives et chatoyantes pour créer un jardin d'enfants. Parfois certaines œuvres sont quasiment identiques avec des palettes différentes pour créer des jardins différents, explique l'artiste.

Le signe reste également un



élément essentiel de ses représentations de formes humaines impressionnistes, elles-mêmes souvent composées de symboles africains. Dans cette exposition, l'artiste semble s'affranchir de certains codes habituels. Né en 1957 à Khemis-Miliana,

Ahmed Stambouli a poursuivi ses études à l'École supérieure des Beaux-arts de Paris, avant d'enseigner à l'École des Beaux-arts de Mostaganem.

Habitué des couleurs terribles et des symboles identitaires africains et particulière-

ment maghrébins, il participe à de nombreuses expositions en Algérie, en France, à Dubaï, en Tunisie ou encore en Libye.

L'exposition de Ahmed Stambouli aux «Ateliers bouffée d'art» se poursuit jusqu'au 29 juin. **A.S/APS**

Ce soir à l'Opéra d'Alger

Le pianiste russe Alexander Karpeyev anime un concert

Un des plus grands musiciens contemporains anime ce soir un concert inédit à l'Opéra Boualem-Bessayeh à Alger. Il s'agit du grand pianiste russe Alexander Karpeyev qui a réussi à s'imposer sur la scène musicale internationale en emportant de nombreux prix prestigieux. Il sera accompagné lors de ce spectacle de l'orchestre symphonique de l'Opéra d'Alger dirigé par le maestro Amine Kouider.

Cette soirée inédite sera une occasion pour revisiter des classiques de Schumann, compositeur qu'il connaît assez bien puisqu'il fait partie de ses productions principales lors de ses tournées mondiales.

Il est à noter que Alexander Karpeyev a commencé à jouer du piano à l'âge de 7 ans. Il a étudié à l'école de musique pour enfants de Saratov, puis au lycée musical et esthétique d'Engels. En 2000, il entre au

Conservatoire d'État de Moscou Tchaïkovski où il étudie avec les professeurs Alexander Mndoyants, Emmanuel Monaszon et Vera Gornostayeva. Il a obtenu son diplôme avec les plus hautes distinctions en 2005 et une bourse à la Guildhall School of Music and Drama à Londres, où il est l'élève du professeur Joan Havill.

Alexander a été un lauréat majeur dans de nombreuses compétitions internationales,

notamment le grand prix Ibla de 1998 en Italie, le Concours international de jeunes musiciens 2001 au Pays-Bas, le concours 2004 «Arthur Rubinstein in memoriam» en Pologne, le Concours international de piano Adilia Alieva 2004 en France, le concours international d'artistes de concert Tunbridge Wells 2006 et le concours international de piano Amy Brant 2009 au Royaume-Uni.

Il a remporté aussi le premier

prix au concours «Récital de piano professionnel» du Festival de musique d'Oxford 2006, au concours international de piano de Dudley de 2007 et au prix Norah Sande 2008. Il a reçu la médaille d'argent de la Worshipful Company of Musicians en 2008.

Alexander a donné des récitals dans les principales salles du Royaume-Uni (Barbican, Cadogan, Wigmore et Queen Elizabeth Halls à Londres; Bridgewater Hall à Manchester). À l'étranger, il s'est produit comme soliste et chambriste en Belgique, en Grèce, au Japon, en Pologne, en Russie, en Espagne, en Suisse et en Ukraine. Il a figuré sur la chaîne Performance de Sky Television et BBC Radio 3.

L. B.

Bivouac artistique à Thaletat

Plusieurs activités artistiques au menu

Un programme artistique riche et varié est mis en place lors du bivouac artistique prévu du 27 au 30 juin gîte de Thaletat perché à plus de 1 300 m d'altitude, en plein cœur du Parc national du Djurdjura.

Un atelier de calligraphie sera animé par l'artiste de renommée internationale Lmnt. Cet artiste avait exposé à Barcelone, rien que ça ! Badia Lamani, ayant exposé à la galerie Espaco, dirigera pour sa part l'atelier de céramique.

Des soirées en musique sont également prévues après des balades nocturnes. Le talentueux Tallel Sellam sera ainsi de la partie pour enchanter le bivouac artistique. Sans compter les projections de films algériens cultissimes tels que «Tahia Ya Didou» (1971) de Mohamed Zinet et «El Manara» (2004) de Belkacem Hadjadj. Pour ceux qui préfèrent vivre le séjour en couple ou entre amis, la participation n'est évidemment pas obligatoire. Ce bivouac artistique fera le bonheur des

amoureux des arts et de la nature.

Inauguré il y a moins d'un an, le gîte de Thaletat est l'endroit parfait pour découvrir les villages ancestraux alentours et, évidemment, les environnements montagneux et forestier qui les entourent. Seront donc prévues des randonnées en journée, mais aussi sous les étoiles, ainsi que des baignades dans le lac et dans la rivière Verekmouche (Ath Yenni) pour les moins frileux.

F. H.

Mostaganem

Création prochaine d'une école de formation en archéologie

Une école de formation des chercheurs amateurs en archéologie et fouilles sera prochainement créée dans la wilaya de Mostaganem, a annoncé samedi le président de l'association du club intellectuel de Mostaganem, initiatrice du projet.

Noureddine Ould El Bey a souligné lors d'une visite de fouilles au site préhistorique Oued Rayah (commune de Sidi Ali), que la région de Mostaganem regorge de sites archéologiques témoins de la présence ancienne de l'Homme, qu'un seul institut spécialisé en archéologie ne peut pas couvrir en matière de recherche, d'étude et de fouilles.

L'Association du club intellectuel de Mostaganem propose la mise en place d'un

mécanisme ou d'un nouveau moyen pour aider les archéologues et les centres de recherche à former des archéologues amateurs, a-t-il fait savoir.

De son côté, le responsable du site de fouilles à Oued Rayah, le D' Abdelkader Derradji de l'Université d'Alger, a déclaré que les fouilles dans ce site sont organisées depuis des années et concernent, cette fois-ci, le premier et troisième secteurs où ont été découverts des outils en pierre tels que des haches datant de 800 000 à 1 million d'années. Le site préhistorique de Oued Rayah est le plus vieux sur le littoral algérien et la deuxième en termes d'importance à l'Ouest algérien après celui de Tighennif (Mascara)

où ont été découverts des ossements d'humains et d'animaux.

Ce site comprend, selon l'intervenant, une plateforme importante de 8 mètres avec des niveaux archéologiques qui peuvent fournir aux chercheurs une image de l'évolution de l'aspect culturel ancien dans la région et de son extension à d'autres lieux dont Tighennif.

Sur l'éventualité de trouver des ossements dans ce site, M. Derradji a estimé que c'est très peu probable, eu égard aux mutations chimiques qu'il a connues avec la présence du fer, du manganèse qui agissent sur la matière organique, en particulier après le dessèchement du cours d'eau.

D. R.

AGEND'ART

Opéra d'Alger Boualem-Bessayeh

25 juin à partir de 19h : Spectacle Sérénade des prénoms animé par Sihem Kennouche et Lamia Aït Amara accompagnées par l'Orchestre régional d'Alger. Entrée : 800 DA.

27 juin :

Spectacle en hommage à Meriem Fekkal organisé par l'association Abdelkrim Dali Théâtre de verdure Laadi-Flici (Boulevard Frantz-Fanon, Alger)

Jeu 27 juin à 20h30 : Keral Productions présente un concert de Kendji Girac Palais des Rais (Bastion 23) Jusqu'au 20 juillet : Exposition autour du patrimoine de la ville de Tlemcen



RD Congo - Ouganda 0-2
L'Ouganda en forme



ty évident en fin de première période, ils doublaient la mise. Toujours sur un coup de pied arrêté, et toujours de la tête. Cette fois, c'est Emmanuel Okwi qui a fait mouche en

LA CAN 2019 vient à peine de débiter et il y a déjà une grosse surprise à mettre en avant. Dans le cadre du Groupe A, celui de l'Égypte, l'Ouganda a réussi la très belle performance de se défaire de la RD Congo, l'un des principaux outsiders du tournoi. Au Stade International de Caire, les Crabes l'ont emporté logiquement sur le score de 2 à 0.

Les Ougandais se sont présentés sur le terrain sans le moindre complexe et cela s'est rapidement vu. Contre des Congolais timorés et très peu incisifs devant, ils n'ont pas eu de soucis pour déployer leur jeu. Et, surtout, pour se montrer menaçants. Les tentatives se sont accumulées sur les buts gardés par Ley Matampi. Et d'eux d'entre elles ont terminé au fond.

Même s'ils ont été plus conquérants que leurs opposants, c'est sur coups de pied arrêtés que les Ougandais ont réussi à faire la différence. D'abord au quart d'heure du jeu, lorsque Patrick Kaddu est venu couper au premier poteau un corner bien botté par son coéquipier Faruk Miya. Un but qui n'a rien changé à la physiologie du match. Les Léopards sont restés sans réaction. Est-ce la chaleur qui régnait dans la capitale égyptienne qui les a faits déjouer ? Possible, mais les conditions étaient les mêmes pour les deux camps.

L'Ouganda ne s'est pas contenté de son maigre avantage. Sentant son adversaire à l'agonie, les Crabes ont continué à appuyer à où ça faisait mal. Et ils en ont cueilli les fruits. Et à la 48^e minute, et après s'être notamment vu privés d'un pénal-

déviant au point de pénalty, et avec une reprise de l'arrière du crâne, un coup franc de l'excellent Miya.

A 2-0, et vu le rapport de force, les jeux étaient faits dans ce match. L'Ouganda a pu gérer tranquillement sa fin de rencontre et savourer ainsi son succès. Avec les trois points récoltés, cette sélection est déjà bien partie pour atteindre les 8^e de finale de la compétition. Le mérite en revient principalement à son sélectionneur français, Sébastien Desabre, qui réalise un excellent travail depuis son intronisation au poste en décembre 2017.

L'Ouganda met fin à 41 ans de disette

Les joueurs de la sélection ougandaise de football ont mis fin à 41 ans de disette en Coupe d'Afrique des nations (CAN), en s'imposant samedi face à la RD Congo (2-0), leur premier succès en phase finale de la CAN depuis 1978. Le dernier succès de l'Ouganda remontait au mois de mars 1978 et la demi-finale de la 11^e édition de la CAN, face au Nigeria (2-1). Depuis, ce pays enclavé d'Afrique de l'Est a dû se contenter d'un nul et de trois défaites, dont deux face au Ghana en 1978 et... 2017, date de sa dernière qualification pour la compétition continentale. Samedi, au Caire, pour la première journée du groupe A de la CAN-2019, les Grues ont piégé la RD Congo grâce à des buts de Patrick Kaddu (14^e) et Emmanuel Okwi (48^e). Les Ougandais affrontent le Zimbabwe mercredi puis l'Égypte, pays hôte de la CAN, dimanche.

Maroc

Hervé Renard ne parle pas de son avenir



HERVÉ RENARD s'apprête à attaquer sa deuxième compétition internationale avec le Maroc. Les Lions de l'Atlas disputent en Égypte la CAN 2019. Y en aura-t-il une troisième après ? Le doute est plus que jamais permis. Questionné à ce sujet ce samedi, à la veille du premier match du tournoi, le technicien français a laissé croire qu'il n'était pas sûr de continuer son aventure avec la sélection magh-

rébine. «Je sais qu'on attend beaucoup de moi, beaucoup de nous. Restons concentrés sur la compétition, et puis après... Je n'aurai rien à dire d'autre pendant la compétition. J'espère qu'on sera ensemble le plus longtemps possible», a-t-il déclaré aux journalistes. S'il refuse de lier son futur au Maroc, l'ancien sélectionneur de la Côte d'Ivoire a tout de même affirmé qu'il a «vécu de très belles choses» avec cette sélection, et qu'il espère que «ce n'est pas terminé».

S'il remporte la CAN cette année, Renard égalera Hassan Shehata en tant que coach le plus titré de l'histoire de la compétition. Et il deviendra aussi le premier entraîneur à être sacré avec trois sélections différentes.

Groupe B

La Guinée accrochée par Madagascar



■ Madagascar a fait ses débuts ce samedi en phase finale de la CAN, des débuts qui auraient pu être féériques. Les Zebus ont pris un point à la Guinée et auraient même pu en récupérer trois, sans un pénalty concédé au milieu de la seconde période.

O n jouait la 66^e minute, lorsque la Guinée a réussi à revenir dans la partie à la suite d'un pénalty transformé par François Kamano. Romain Metanire avait commis auparavant la faute en position de dernier défenseur. Sans ce tournant, il n'est pas sûr que le Sily National aurait réussi à arracher le nul.

La sélection de Paul Put avait bien réussi à scorer en premier dans ce match par le biais de Sory Kaba, profitant d'une position à la limite du hors-jeu et d'un lob astucieux sur le gardien adverse. Mais cette réalisation fut en trompe-l'oeil, et les Guinéens ont très vite été bousculés par des Malgaches accrocheurs, et avec un plan de jeu cohérent et savamment mis en place par leur coach français, Nicolas Dupuis.

Un bijou signé Andria

Les Malgaches se sont relancés à la 48^e minute grâce à une



Les Guinéens surpris

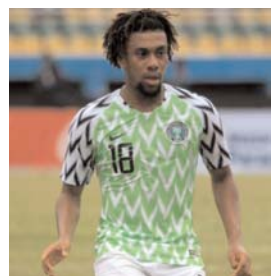
tête victorieuse d'Anicet sur un corner. Ensuite, c'est Andria, le sociétaire de l'USM Alger, qui s'est distingué. Passeur décisif sur le premier but, ce dernier a égalisé sur un joli exploit individuel. Lancé dans le dos des défenseurs adverses, et après une séquence de 10 passes de son équipe, il a réussi un contrôle magnifique en pleine course pour ensuite battre avec beaucoup de sang-froid le gardien guinéen.

107^e sélection au classement FIFA, Madagascar a donc bien failli créer la sensation lors de cette première journée de la CAN, et qui a déjà vu l'Ouganda surprendre le RD Congo. Mais Jérémy Morel et ses partenaires peuvent tout de même capitaliser sur ce nul et essayer de confirmer lors de leur prochaine sortie. Car ce qu'ils ont montré lors de ce premier match, ils ont tout pour viser les 8^e de finale.

Nigeria - Burundi 1-0

Idéale entame pour les Super Eagles

C' est après une préparation perturbée par une alerte sérieuse que le Nigeria a fait son entrée en lice dans cette Coupe d'Afrique des Nations. Vendredi, l'attaquant des Girondins de Bordeaux, Samuel Kalu, a été victime d'un malaise en raison d'une déshydratation. La nouvelle, alarmante dans un premier temps, a laissé place à des informations rassurantes dans la soirée, Gernot Rohr certifiant que son joueur se portait bien et pourrait rejouer. Joint par message, Gernot Rohr donne des nouvelles positives pour Samuel Kalu, hospitalisé en fin de journée : «C'était une forte déshydratation. Il pourra rejouer bientôt». Dans ce contexte, les Super



Eagles ont défié le Burundi pour leur premier match dans la phase de poules du tournoi. Un rapport de force fermé entre une formation nigériane supérieure sur le plan technique, mais en panne d'inspiration pour trouver des décalages face à un bloc

bien regroupé. En première période, c'est même le Burundi qui a touché du bois sur une énorme opportunité. Mais les hommes de Gernot Rohr se sont accrochés, et leur ténacité a payé en seconde période. Ighalo a profité d'une inspiration géniale d'Aina sur le côté gauche – une talonnade en pleine course – pour enfilier le costume du sauveur et débloquer la situation d'une frappe imparable (1-0, 77e). Le Nigeria a géré son avantage jusqu'au coup de sifflet final. Grâce à ce succès, les coéquipiers d'Iwobi prennent la tête du groupe B avant le match qui opposera la Guinée à Madagascar, en soirée ce samedi (22 heures).

Equipe nationale

Karim Ziani tire sa révérence

K arim Ziani a décidé de mettre un terme à sa carrière de joueur. Après 15 ans passés chez les pros et une ultime saison en Ligue 2, l'Algérien a choisi de raccrocher les crampons. C'est son club d'Orléans, là où il évoluait depuis trois ans, qui a annoncé la nouvelle dans la soirée de samedi. À partir de la saison prochaine, il va entamer une carrière d'éducateur au sein de cette même équipe.

Durant sa longue carrière, Ziani a défendu les couleurs de

Troyes, Lorient, Sochaux et de Marseille. À l'étranger, il a évolué en Allemagne à Wolfsburg, mais aussi dans les championnats turc, qatari, émirati et roumain.

Ziani a connu ses plus belles heures avec la sélection algérienne, dont il a porté le maillot à 62 reprises (pour cinq buts marqués) et qu'il a amenée à la Coupe du Monde en Afrique du Sud en 2010 avec une campagne de qualification étincelante. La fin de son histoire avec les Fennecs a été cependant com-



pliquée, puisqu'il a été poussé vers la sortie par l'ancien sélectionneur Vahid Halilhodzic en 2012.

Au niveau du palmarès, Ziani n'a remporté qu'un seul trophée. C'est la Coupe de France avec Sochaux en 2007.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Parquet général de Tlemcen

L'ex-P-DG d'Algérie Télécom entendu jeudi

L'EX-PDG de l'entreprise Algérie Télécom (A.T), Adel Khemane, sera entendu jeudi par le parquet général de Tlemcen dans une affaire d'«*incitation des personnels du secteur à contracter des marchés douteux*», a-t-on appris hier du procureur de la République près le tribunal de Tlemcen. M^r Goubai Belahouel a indiqué à l'APS que le parquet général a instruit l'ouverture d'une enquête sur cette affaire, suite à une plainte déposée par l'ex-directeur régional de cette entreprise publique à Tlemcen, Zaïd Brahim, démis de ses fonctions. Après enquête sur le responsable démis de ses fonctions, il s'est avéré que la décision de son limogeage intervenait suite à son refus d'exécuter une instruction écrite parvenue de l'ex-P-DG d'A.T l'obligeant à conclure un marché de location de chapiteaux avec un opérateur privé

pour l'organisation de différentes manifestations et l'accueil de la délégation de la ministre chargée du secteur. La location quotidienne d'un seul chapiteau reviendrait à 1 million de dinars. Le magistrat a ajouté que l'ex-directeur régional d'AT «*n'avait pas obéi à l'injonction de son responsable supérieur, estimant que le prix de location était excessif. Il a eu recours à un autre opérateur de la commune de Hennaya (Tlemcen) qui a loué les mêmes équipements à raison de 110 000 DA l'unité et par jour*». Le procureur de la République près le tribunal de Tlemcen a précisé que l'ex-P-DG d'A.T devra fournir, entre autres, des explications sur cette instruction écrite, les raisons du choix de l'opérateur économique devant louer les chapiteaux de location à des tarifs faramineux.

Tahar F.

Mostaganem

Démantèlement d'un réseau national spécialisé en trafic de drogue

LES ÉLÉMENTS de la Police judiciaire (PJ) de la sûreté urbaine de Sour (Mostaganem) ont démantelé un réseau national de trafic de drogue opérant dans les wilayas de l'ouest du pays, a-t-on appris hier auprès de ce corps de sécurité. Le chef de la sûreté urbaine de Sour, le commissaire Bacha Hamid, a déclaré à l'APS que l'opération est intervenue suite à une patrouille de police qui a appréhendé à Sour deux individus en possession

d'une quantité de drogue. Des investigations approfondies ont permis l'arrestation de six personnes, âgées entre 21 et 47 ans, originaires de Mostaganem et d'autres wilayas. Une quantité de 24,230 kg de kif traité a été saisie ainsi que 51 000 DA, une somme de 80 euros, un motorcycle et un véhicule utilisés pour le transport de la drogue ainsi que sept téléphones portables.

M. L.

Brandissant des drapeaux amazighs vendredi à Alger

Des manifestants placés sous mandat de dépôt

LES MANIFESTANTS arrêtés vendredi lors des manifestations du mouvement populaire à Alger ont été placés hier sous mandat de dépôt par le procureur de la République du tribunal de Sid M'hamed, ainsi que par le tribunal de Bab El Oued. Les manifestants, au nombre de 13 au tribunal de Sid M'hamed et cinq à celui de Bab El Oued, selon la Radio nationale, ont été arrêtés vendredi à Alger alors qu'ils brandissaient des drapeaux amazighs. Ils ont été poursuivis pour «*port d'emblème non national et outrage à corps constitué*».

L. M.

Ouverture de la saison estivale 2019



Djalou@hotmail.com

Béjaïa

Les anciens commerçants et artisans des Quatre-chemins en colère

■ Les 54 anciens commerçants et artisans des 4-Chemins reviennent à la charge, exigeant des locaux en vue de reprendre leurs activités suspendues suite à la démolition de leurs commerces au niveau des Quatre chemins pour l'achèvement de l'échangeur réalisé à ce niveau.

Par Hocine Cherfa

Les mécontents qui se sont constitués depuis en association, avaient, pour rappel, accepté, selon eux, de «*jouer le jeu*», à savoir libérer les lieux pour permettre la livraison de ce projet. Cependant, ils n'ont accepté de quitter les lieux qu'après les garanties données par les autorités, à leur tête l'ancien wali de Béjaïa, M. Hattab, l'actuel président de l'APC, M. Hocine Merzougui, et des membres de son exécutif qui avaient pris des engagements publics pour les relocaliser. Mais 16 mois après, les commerçants sont toujours abandonnés à leur triste sort. Et du statut de commerçant, ils sont passés à celui de chômeur ou de «*commerçant précaire*». Les protestataires se sont rassemblés hier et ont exigé de rencontrer le wali afin de lui exposer une nouvelle fois leur souci et lui demander instamment de trouver une solution rapide à leur calvaire. Le maire de Béjaïa, Hocine Merzougui, et quelques élus dont Boualem

Chouali, étaient présents à ce sit-in pour les accompagner et les soutenir. Il est utile de noter aussi que le député démissionnaire Khaled Tazaghart était présent pour soutenir ces commerçants qui se battent depuis des mois afin de se faire relocaliser pour nourrir leurs familles. «*On est trahis par l'administration*», «*le travail est un droit constitutionnel, ou est notre droit*», lit-on sur les banderoles accrochées sur le portail et le grillage du siège de la wilaya. On pouvait lire aussi sur les banderoles : «*Halte aux fausses promesses, halte au mépris des commerçants, rendez-nous nos magasins, SOS commerçants en détresse, 16 mois sans travail c'est trop !*». Il est utile de rappeler que les anciens commerçants des Quatre chemins devaient être relocalisés au niveau des locaux de Sidi-Ali Labher, sauf que ces locaux devaient être transformés en structures pour le CHU de Béjaïa. La relocalisation dans la zone extra portuaire n'a pas été acceptée et au niveau de l'EDIMCO, il n'y en

pas assez. Reste l'option de leur retour aux Quatre chemins qui a reçu l'aval de l'APC qui a voté, récemment, une résolution à ce propos. Cette proposition a été acceptée aussi par l'agence foncière de Béjaïa, mais il reste, apparemment, l'aval de l'administration pour lancer un projet de construction d'un centre commercial. Notons que des dizaines de citoyens habitant les hauteurs de Béjaïa ont coupé la RN 24 reliant la ville de Yema Gouraya à la côte Ouest, notamment la localité de Béni K'sila. Ces derniers sont issus des villages Oussama, laâzouguene, Dar Djbel, réclamant la fermeture des lieux de débauche et l'application des décisions de démolition des baraques de fortune faisant office de buvette et point de vente de boissons alcoolisées. Les mécontents ont exigé également la satisfaction de plusieurs revendications, dont le branchement au gaz de ville, le renforcement du débit d'eau potable, le revêtement des pistes et chemins, entre autres.

H. C.

Tamanrasset

Reddition d'un terroriste

Le terroriste dénommé «*Am'hamed Laarbi Ladmi*» dit «*Abdellatif*» s'est rendu samedi aux autorités militaires à Tamanrasset, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «*Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce aux efforts des forces de l'Armée nationale populaire, le terroriste dénommé*

«*Am'hamed Laarbi Ladmi*» dit «*Abdellatif*» s'est rendu, le 22 juin 2019 aux autorités militaires à Tamanrasset. Ledit terroriste qui avait rallié les groupes terroristes en 2013, était en possession d'un pistolet mitrailleur de type kalachnikov et de quatre chargeurs garnis de munitions», a précisé la même source. Dans le même de contexte, un

détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) a découvert et détruit, suite à une opération de fouille et de ratissage dans la commune de Larbaâ, wilaya de Batna, quatre bombes de confection artisanale.

K. L.